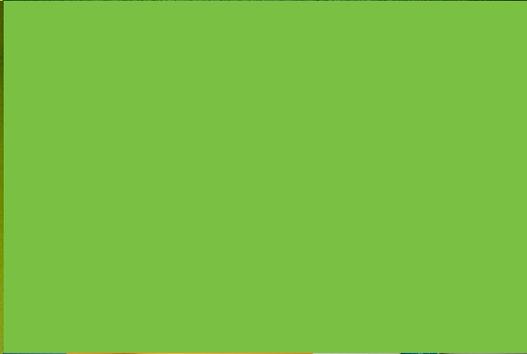
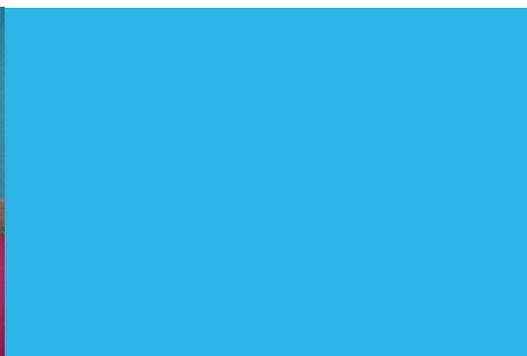


Devenir Gérant d'une micro-crèche



LES P'TITS BABADINS





Présentation

Préambule

Le 7 novembre 2006, le ministre chargé de la famille a présenté un « plan petite-enfance » visant à diversifier et enrichir l'offre de services en matière d'accueil du jeune enfant. La possibilité d'expérimenter la création d'établissements, désignés par le terme « micro-crèches », figurait au titre de ces mesures.

Le décret n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements d'accueil de la petite-enfance a officialisé la possibilité de mise en place de réalisations de type expérimental. Ainsi, codifiés à l'article R.2324-47 du Code de la santé publique, d'une capacité d'accueil limitée à dix places, ces établissements ont pour objectif d'apporter une réponse adaptée à des besoins spécifiques : communes rurales de petite taille, zone urbaine sensible, zone d'activité économique...

Le réseau Crèches Expansion a été l'un des premiers à se lancer sur ce réseau avec les premières micro-crèches ouvertes dès 2008 et a développé aujourd'hui une réelle expertise, aussi dans la gestion d'une micro-crèche (gestion commerciale, fournisseurs, partenaires) que dans l'élaboration de projets pédagogiques pour l'accompagnements des jeunes enfants dans leurs premières années.

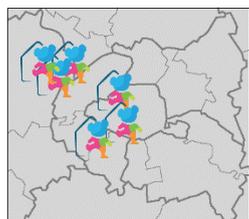
Aujourd'hui, c'est 80 micro-crèches qui font parties du réseau Crèches Expansion, et une trentaine en projets.





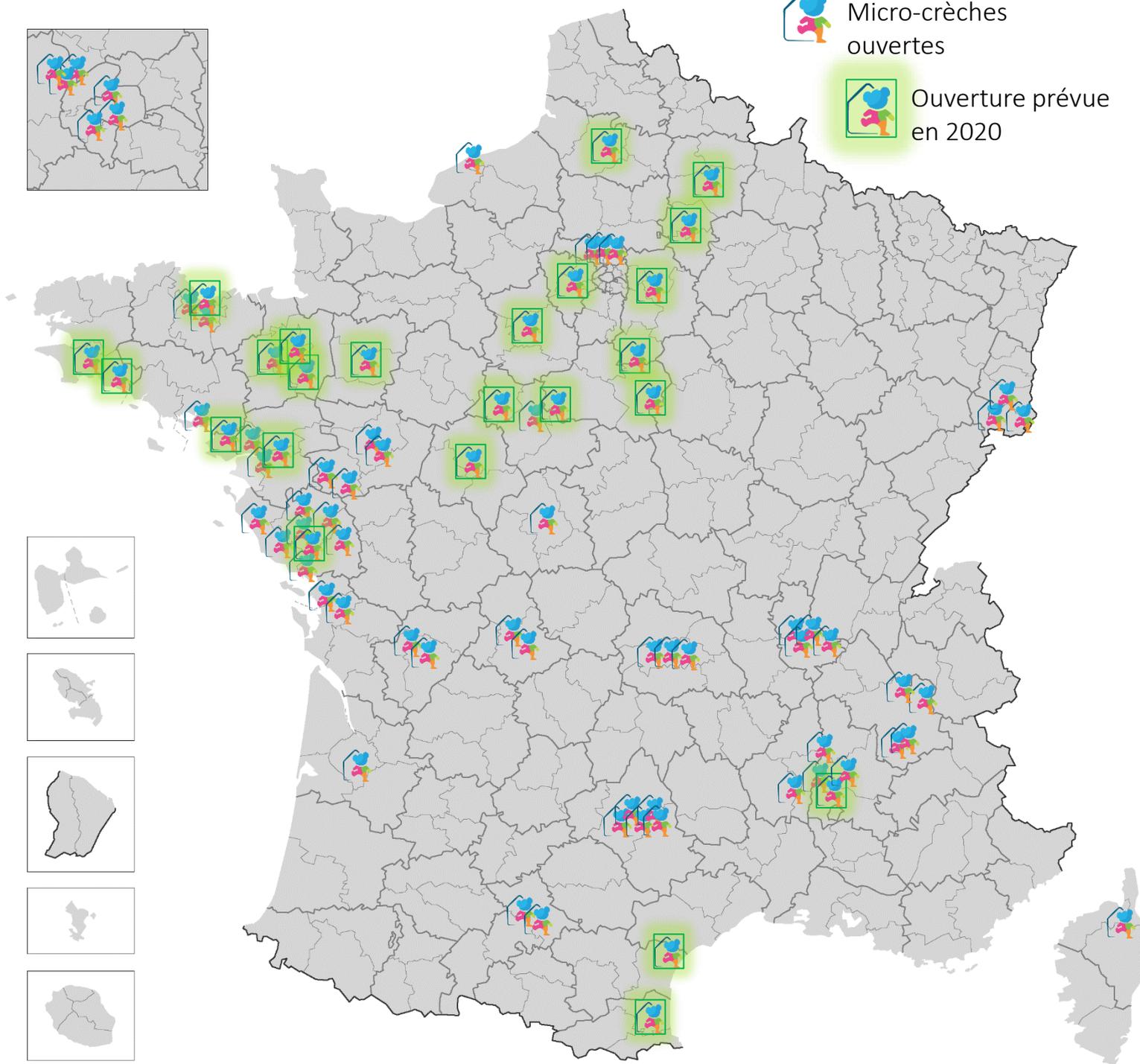
Le réseau : 80 micro-crèches

et de nombreuses autres à venir!



 Micro-crèches
ouvertes

 Ouverture prévue
en 2020





Le concept

Une micro-crèche en quelques mots

La capacité d'accueil d'une micro-crèche est limitée à 10 enfants simultanément.

Le principal avantage par rapport à une crèche classique est de pouvoir faire le suivi individualisé de chaque enfant et d'accompagner son évolution.

Les clients d'une micro-crèche sont des entreprises de toutes tailles qui réservent des places pour les enfants de leurs salariés, les municipalités pour les enfants domiciliés sur leurs communes ainsi que les parents directement.

Le fonctionnement d'une micro-crèche

Le fonctionnement d'une micro-crèche peut être financé :

- soit par le **Complément de libre choix du Mode de Garde** versé aux familles dans le cadre de la Paje (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant),
- soit par les prestations de service d'action sociale dans le cadre de la Prestation de Service Unique.

La micro-crèche rentre dans le cadre de la Paje et dans ce cas, la tarification appliquée aux familles ne doit pas être excessive pour permettre un accès à tous.





Le concept

L'enfant au cœur du projet : son quotidien

- Un accueil individualisé prenant en compte le rythme de l'enfant
- Un dialogue constant avec les parents, des professionnels à leur écoute
- Une dimension familiale
- Son doudou est son meilleur ami, il est à sa disposition
- Un aménagement de l'espace pensé, sécurisé et adaptable
- Des repères temporels (regroupement le matin, repas, lecture, sieste...)
- Des repères spatiaux avec des coins de jeux définis (poupées, garage...)
- Des activités variées de découvertes et de motricité (éveil corporel...)
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie de votre enfant
- Débuter l'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Des partenariats extérieurs pour qu'il découvre d'autres personnes et d'autres environnements (conteuse, intervenant musical, jardinage, déplacement à la médiathèque, ludothèque...)

Les + du concept Crèches Expansion

- Le savoir-faire et l'expertise du réseau leader en France
- Des projets pédagogiques innovants
- Un espace Snoezelen dans chaque micro-crèche
- Un bâtiment spécifiquement conçu pour être une micro-crèche
- Accès à la centrale d'achats du réseau (mobilier, consommable, etc.)
- Les retours d'expériences des référentes pédagogiques du réseau





Les points forts

Un modèle adapté à la conjoncture :

Nous proposons au gérant(e) un statut de mandataire social et une participation dans le capital de l'entreprise que nous créerons ensemble dans sa zone.

Un accompagnement personnalisé:

- Aide à l'élaboration de l'étude du marché local.
- Etablissement d'un business plan adapté et aide à la recherche de financement.
- Assistance au montage du dossier CAF / PMI.
- Projet architectural / pédagogique.

Une formation portant sur:

- La démarche commerciale auprès des entreprises.
- Le relationnel avec les parents.
- La gestion RH

Des outils informatiques performants:

- Le logiciel Clémentine.
- La plateforme de suivi financier et les tableaux de bord.

L'animation du réseau

- Les journées pédagogiques
- Les échanges entre EJE (forum dédié)
- Les conventions du réseau
- Le suivi et la disponibilité au quotidien de la tête de réseau (Commercial, RH, Chargé de communication, Comptable, etc.)





Les points forts

L'accompagnement à la réalisation du projet architectural

- Prise en compte du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et des remarques de la PMI
- Garantie décennale
- Normes RT2012
- Structure écologique





Les points forts

Centrale d'achat pour le mobilier petite enfance





La fonction de gérant

Vous êtes gérant de l'entreprise, à ce titre vous sont dédiées les tâches de gestion quotidienne :

- Contact commercial avec les parents, présentation de l'offre de la crèche, établissement des factures. Pour la gestion de votre crèche, vous disposez de l'outil de gestion intégré et sécurisé Clémentine, une formation de 2 jours à l'outil est prévue lors de votre prise de fonction.
- Coaching de la directrice
- Suivi de gestion financier avec notre consultant
- Interface avec l'expert-comptable du groupe
- Gestion des achats et suivi de la maintenance
- Relations avec les partenaires locaux : entreprises, collectivités locales, CAF, PMI...

La gestion d'une micro crèche vous laisse du temps pour vous. Elle vous permet d'entreprendre progressivement tout en gardant une autre activité professionnelle.

Nous estimons cette fonction de gestion à 1 jour par semaine en vitesse de croisière (hors période de lancement).





Le projet

Un consultant travaille avec vous sur tout le montage du projet et vous accompagne lors des rendez-vous importants. Une fois les agréments obtenus, Crèches Expansion vous forme à la gestion d'une crèche et vous accompagne sur le recrutement du personnel.

Après la première micro-crèche, vous pouvez envisager de développer une deuxième puis une troisième micro crèche sur le secteur pour en assurer la gestion future selon les mêmes modalités.

Pour chacune des micro-crèches que vous créez avec notre appui, l'opération immobilière correspondante (achat du terrain et construction du bâtiment de crèche) sera supportée par le réseau.

Vous participez :

- à la recherche de la commune d'accueil du projet
- à la recherche d'un terrain ou de locaux à aménager
- à l'étude de faisabilité du projet.
- au montage du projet auprès de la CAF et de la PMI
- à la conception et à l'aménagement de la micro-crèche selon un cahier des charges type.

Une formation est dispensée portant sur :

- les techniques commerciales pour argumenter l'intérêt du projet auprès des clients entreprises ou collectivités locales.
- l'organisation de l'activité (notamment le projet pédagogique).
- le recrutement, les contrats de travail, le système de rémunération.
- l'utilisation d'outils informatiques pour faciliter la gestion de l'activité et maîtriser les aspects financiers du projet.





Les étapes du projet

CONTACT

- Contact téléphonique avec un consultant Crèches Expansion
- Entretien avec le consultant.



Validation du projet et remise des documents d'information

MONTAGE DU PROJET + TRANSMISSION DU SAVOIR FAIRE

- Réalisation du pré-diagnostic
- Prospection commerciale
- Projet pédagogique et programme architectural
- Montage juridique et financier
- Etude d'implantation



Contrat de réservation et d'assistance au démarrage filiale (phase 1)

DÉVELOPPEMENT ET SUIVI

- Formation avant démarrage de l'activité du gérant
- Suivi de gestion
- Animation réseau : échanges entre gérants et directrices de crèches, formations salariés, suivi pédagogique
- Achats groupés



Création de la société de crèche et de la SCI (phase 2)





Les éléments financiers

Le chiffre d'affaires prévisionnel :

Le modèle est basé sur la création d'une micro-crèche de 10 places avec :

- Un taux de remplissage progressif de 70 à 90 %
- année 1 : 150 000 € HT
- année 2 : 165 000 € HT
- année 3 : 185 000 € HT

Activité non soumise à la TVA.

Les conditions financières de la société d'exploitation :

- Contrat de réservation et d'assistance au démarrage : 6 000 € TTC
- Participation à hauteur de 30% du capital social : 1 800 €
- Redevance réseau : 4% sur le CA HT
- Aucun investissement demandé pour l'opération immobilière qui sera prise en charge à 100% par le réseau





Déroulement du projet

☐ PHASE 1 = contrat de réservation et d'assistance au démarrage

Pré-diagnostic d'implantation : 2 400 € TTC d'acompte pour lancer le projet

En cas de non-réalisation du projet, un remboursement du pré-diagnostic à hauteur de 50 %.

☐ PHASE 2 = création de la filiale :

- 3 600 € TTC (solde du contrat de réservation et d'assistance au démarrage)
- 1 800 € d'apport au capital (pour création de la filiale)
- formation terrain à la gestion d'une structure d'accueil (5 jours)
- paramétrage de l'application de gestion, formation.

Redevance annuelle de 4 % du CA HT comprenant :

- animation réseau : 2 à 3 réunions annuelles
- suivi du projet pédagogique avec une professionnelle Petite Enfance
- programme de formations
- suivi financier par un consultant Crèches Expansion
- conseil juridique et social
- veille documentaire
- achats groupés
- référencement plateforme de vente de places entreprises
- maintenance, mise à jour et assistance pour les logiciels de suivi financier et l'application de gestion intégrée.

Formations individualisées proposées au gérant et à la directrice de crèche :

- recrutement, mise en place des projets, gestion administrative et commerciale...
Prises en charge par la formation continue.





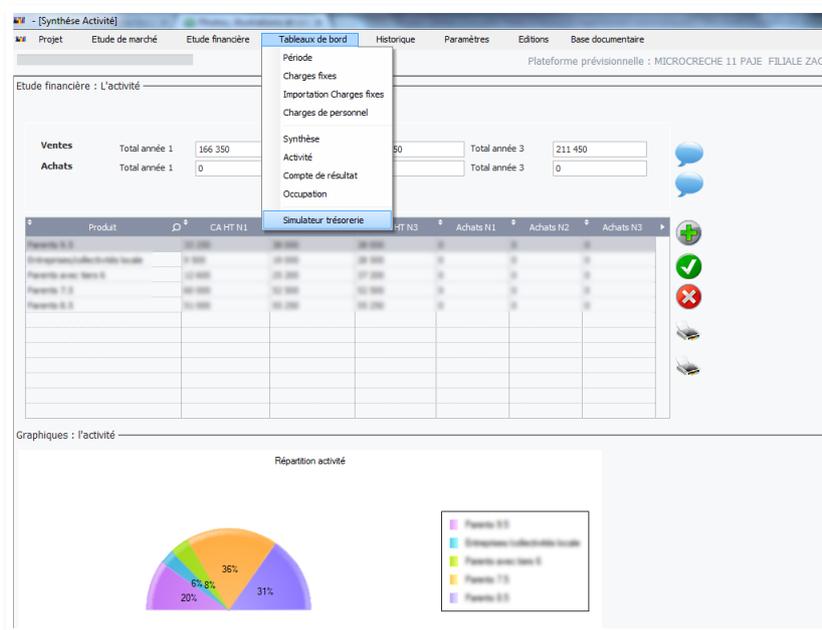
Les Outils Informatiques

Crèches Expansion utilise des outils informatiques performants pour faciliter la gestion prévisionnelle financière et la gestion courante de l'activité. Ces deux outils sont accessibles via Internet, ce qui permet au gérant de travailler conjointement avec le consultant Crèches Expansion.

Business plan & Suivi de gestion : logiciel Contrôle et Gestion

Crèches Expansion monte le dossier financier prévisionnel et établit un modèle économique basé sur des hypothèses réalistes.

Par ailleurs, ce prévisionnel est utilisé lors de la phase de suivi pour pouvoir comparer ce qui a été prévu financièrement à ce qui est réalisé.





Les Outils Informatiques

Application de gestion de l'activité micro-crèche : Clémentine

Ce logiciel produit des tableaux de suivi de l'activité, en lien avec le logiciel Gestion Prévisionnelle.

Il permet de gérer les inscriptions, le planning en temps réel, la facturation, les prélèvements automatiques, le détail des heures de présence réelles et des heures facturées.

Il est optimisé pour faire gagner du temps au gestionnaire grâce à la saisie simplifiée des heures de présence via une application tablette permettant un contrôle immédiat des présences enfants.

N° Facture	Date facture	Total TTC	Client
20141200208	31/12/2014	1 077,07 €	Client 1
20141200209	31/12/2014	215,38 €	Client 2
20141200210	31/12/2014	1 014,34 €	Client 3
20141200211	31/12/2014	1 428,77 €	Client 4
20141200212	31/12/2014	258,50 €	Client 5
20141200213	31/12/2014	1 674,38 €	Client 6
20141200214	31/12/2014	1 639,13 €	Client 7
20141200215	31/12/2014	1 441,27 €	Client 8
20141200216	31/12/2014	1 340,91 €	Client 9
20141200217	31/12/2014	1 129,55 €	Client 10
20141200218	31/12/2014	1 116,69 €	Client 11
20141200219	31/12/2014	777,45 €	Client 12
20141200220	31/12/2014	603,13 €	Client 13
20141200221	31/12/2014	302,50 €	Client 14





Nos actualités Presse

MARDI
12 SEPTEMBRE 2017

LAON

7

ENFANCE

UNE MICROCRÈCHE EN PROJET

LAON Une microcrèche devrait ouvrir l'année prochaine. Située rue de l'Abreuvier, elle pourra accueillir une dizaine d'enfants de Laon et des alentours.

L'ESSENTIEL

- ▣ Une micro crèche devrait ouvrir en septembre prochain. Elle sera située rue de l'Abreuvier.
- ▣ Il s'agit d'une structure qui accueillera au maximum 10 enfants.
- ▣ L'idée vient de Lauriane Meunier, une infirmière laonnoise.
- ▣ Le projet est porté par l'entreprise Crèches expansion Family, basée à Paris. C'est elle qui a en charge la construction du bâtiment.

L'obtention du permis de construire devrait prendre encore quelques semaines mais ne devrait pas poser de problème. D'ici quelques mois, une nouvelle microcrèche devrait voir le jour à Laon, rue de l'Abreuvier. « Il reste encore beaucoup d'étapes à passer mais je pense que nous pourrions ouvrir d'ici septembre 2018 », affirme Lauriane Meunier, la porteuse du projet. Infirmière en maison de retraite et en clinique psychiatrique, la jeune femme en avait marre de « toujours travailler dans la souffrance » et « aspirait à plus de gaieté ». Et quoi de plus gai que de jeunes enfants. « Je ne serai que la gérante et n'y travaillerai qu'à 20% mais clairement, cela va m'apporter une bouffée d'air frais et également me permettre de développer de nouvelles compétences. Je n'ai jamais travaillé dans les ressources hu-



La structure comportera, entre autre, un jardin, une salle de vie et deux dortoirs. Photo Crèches expansion Family

maines et dans le secteur commercial, tout cela va être nouveau pour moi. »

UN PROJET ACCOMPAGNÉ

Un changement qui n'effraie pas la jeune femme puisqu'elle est accompagnée, depuis le début de son

projet, par l'entreprise Crèches expansion Family. « Il s'agit d'une société qui aide les porteurs de projet à ouvrir une crèche. Ils en ont déjà créé une soixantaine en France. Ils nous aident dans les démarches administratives, dans les études de terrain, dans la construction de la mi-

crocrèche et dans son fonctionnement. Bref, ils nous soutiennent tout au long du projet », s'enthousiasme la jeune femme qui, sans ce soutien de taille, ne se serait sûrement pas lancée dans une telle aventure. L'étude de terrain qu'elle a réalisé avec l'aide d'un consultant a fini de

la convaincre. « Sur 2 243 petits Laonnois de moins de 3 ans, seuls une centaine est actuellement placée en crèche et 636 sont gardés par une assistante maternelle. Cela représente 33% des enfants, c'est peu ».

La microcrèche créée par Lauriane Meunier devrait donc répondre à vraie demande. « Nous proposerons des places spéciales pour les entreprises et nous ouvrirons aussi aux villages alentours de Laon », promet la future gérante.

UNE MAISON DE 100 M2 POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS

La structure devrait ouvrir en septembre 2018. Elle sera abritée dans un bâtiment en ossature bois d'une centaine de mètres carrés, comprenant un jardin, une salle de vie, deux dortoirs, une buanderie, une cuisine, un bureau, une salle de change, un espace snoezelen (espace douillet où se trouvent des objets divers jouant avec les textures bruits et sensations relaxantes). « Ce sont des maisons types proposées par Crèches expansion Family, tout y est conçu pour le bien-être de l'enfant. »

Quatre professionnels de la petite enfance devraient être recrutés dans les prochains mois. Une dizaine d'enfants pourront y être accueillis dès la rentrée prochaine. Une bonne nouvelle pour toutes les familles qui recherchent un futur mode de garde pour leurs chérubins. ■

PÉNÉLOPE MILAN





Nos dernières actualités Presse

La Maison des petits maraîchins s'agrandit

La microcrèche, située face au village de l'Ogerie, a moins d'un an. Elle affiche déjà complet et aimerait même une petite sœur. Un projet parmi tant d'autres pour la structure du réseau Crèches expansion family.

25 familles accueillies

La microcrèche, la Maison des petits maraîchins, a ouvert en août 2014, face au village de l'Ogerie, derrière l'Hyper U. La structure, appartenant au réseau Crèches expansion family, a déjà fait le plein. « Le principe de la microcrèche est de ne pas recevoir plus de dix enfants en même temps, explique Kathleen Fauret, la gérante. Au total, nous avons 25 familles. Nous sommes complets. » Les bambins accueillis sont âgés de deux mois à 4 ans.

34 % des enfants sont Challandais. L'une des spécificités de l'endroit est de ne pas imposer de condition de territoire.

Quatre employées

Pour assurer le fonctionnement, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 19 h, la Maison des petits maraîchins a recruté trois salariées, en plus de Kathleen Fauret, qui est à l'origine du projet. Une auxiliaire de puéricultrice et deux professionnelles titulaires du CAP petite enfance sont venues compléter l'effectif.

« Nous sommes ouverts toute l'année, sauf une semaine en août et une en avril », indique l'éducatrice jeunes enfants.

L'atout proximité

Les microcrèches misent sur la proximité avec les usagers. « Nous faisons des accueils individualisés pour chaque enfant. Nous travaillons beaucoup avec les parents. Ce sont eux qui connaissent le mieux les enfants », estime Kathleen Fauret. Les horaires s'adaptent aux besoins, le sur-mesure va même jusqu'à assurer un relais allaitement pour les enfants encore allaités par la mère. « Nous n'introduisons pas non plus des aliments qui ne l'ont pas été par les parents, nous suivons le pouvoir lais-



La Maison des petits maraîchins fonctionne avec quatre salariées, dont la gérante, Kathleen Fauret (au centre).

ser des repères de la maison aux enfants est important pour faciliter la vie en collectivité. »

Les deux premières semaines, la séparation entre parents et enfants se fait de façon progressive, avec l'accompagnement de l'une des salariées.

Des projets en 2015

De nouvelles activités sont annoncées. Un partenariat sera noué en mai avec le village senior de l'Ogerie, juste en face des locaux. « Lors d'ateliers jardinage, des personnes âgées viendront entretenir un potager avec trois ou quatre enfants, dans notre jardin de 80 m².

D'autres membres du village viendront faire la lecture de livres, choisis par leurs soins à la médiathèque. » Des goûters partagés entre les deux structures sont aussi à l'étude. L'association Lire et faire lire va également intervenir.

Entre avril et juillet, c'est l'association Agapé dyos qui viendra pour une activité originale. « Une formatrice fera six ateliers d'une heure pour apprendre aux 12-24 mois la langue des signes pour communiquer de façon ludique, ajoute Kathleen Fauret. Ça améliore la communication préverbale. C'est une valise, d'une soixantaine de signes, que l'on met à disposition des enfants. » Les sa-

lariées suivront une formation spécifique en fin d'année ; le but étant de se servir de ces acquis pour communiquer au quotidien.

Bientôt une deuxième microcrèche ?

Face à une liste d'attente d'une trentaine de familles, Kathleen Fauret aimerait pouvoir ouvrir un nouvel espace. « Un projet est dans les cartons, mais il nous faut l'autorisation de la mairie... » Si elle obtient gain de cause, la nouvelle microcrèche serait installée dans la même zone que l'actuelle.

Fabien PIÉGAY.





VOS CONTACTS

Arnaud Demolliens

arnaud.demolliens@lesptitsbabadins.com

Tél. : 01 42 18 51 44

Corentin Le Marec

corentin.lemarec@lesptitsbabadins.com

Tél. : 01 85 73 30 48

